



CHOFTIM

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Le mois de Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un bilan personnel sur ses actes et comportements passés, afin d'aborder la nouvelle année sur des bases meilleures. Évidemment, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, et toute l'année ! Mais disons que Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons de notre Jugement.

Notre Paracha, qui se lit en cette période, nous offre une ligne de conduite pour mener à bien notre Téchouva. Elle s'adresse à chacun d'entre nous, du moins Tsadik au plus Tsadik, parce que la Téchouva, c'est le fait de vouloir être meilleur que ce que l'on était hier. Pour cela une introspection est nécessaire afin d'évaluer où nous en sommes. Ce qui nous permettra de gravir les échelons de l'amélioration personnelle et de bonifier notre Avodat Hachem.

Les premiers mots de notre Paracha nous procurent les consignes indispensables à la construction de notre Téchouva. En effet le verset nous dit : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... »

Rachi explique que les juges sont ceux qui fixent la loi et les officiers sont ceux qui la font appliquer, en employant divers moyens, voire la force si nécessaire.

Lors de notre introspection, nous devons donc nous positionner en tant que juges et officiers pour nous-mêmes. Évidemment nous ne fixons pas la loi, mais nous devons objectivement nous regarder pour estimer si nous l'appliquons comme il se doit. Discerner les bonnes actions des moins bonnes actions, et pour celui qui n'aurait que des bonnes actions, (si cela existe !), chercher à les accomplir d'une façon encore meilleure. Pour parvenir à ce niveau de jugement de soi-même, un élément essen-

L'ÉLÉMENT ESSENTIEL

tiel est à développer : notre « Yirat chamayim », la Crainte du Ciel. Et outre cela, savoir que plus cette crainte sera vraie et sincère, plus elle nous permettra de nous juger avec justesse et sévérité.

Si l'on sait et que l'on se rappelle régulièrement qu'il y a un regard constant sur nous, qui fait le compte de nos bonnes et mauvaises actions et détermine en fonction de cela, notre destinée, nos épreuves, notre parnassa, notre santé, notre temps de vie, notre monde futur, etc. Nous avons plus qu'intérêt à commencer à faire notre propre jugement pour avancer, et faire Téchouva avant de nous présenter à Lui. Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Au début de notre Paracha est enseignée la Mitsva de placer des tribunaux rabbiniques afin de rendre la justice selon la Thora entre les membres de la communauté juive. Parmi les lois liées aux jugements on trouve l'interdit du 'Cho'had': le « Backchiche »!

Au début de l'ouvrage Kovets Maamarim, le Rav Elhanan Wasserman Zatsal explique un principe sur ce phénomène. Mais avant cela, il pose une question fondamentale: pourquoi existe-t-il des gens incroyables concernant l'existence d'Hachem et de la Création du Monde?

On constate d'autre part que parmi les Nations du Monde il y a eu de grands savants comme Aristote qui ne sont pas arrivés à la croyance en un D.ieu unique. Alors comment la Thora peut-elle demander à chaque Juif à partir de l'âge de 13 ans (!) de croire en D.ieu en la Thora et les Mitsvots?

Dans son développement, le Rav Wasserman explique que la Emouna(foi) en Hachem est quelque chose de très facile à appréhender et à vivre! Il n'y a qu'à voir le monde, l'immensité de la mer (par exemple la vue splendide qu'ont les vacanciers des hauteurs de Natanya sur le littoral) ou les Alpes, pour comprendre que TOUT a été créé par la Libre Volonté d'Hachem! Et le but unique de cette création c'est qu'on Le serve au travers de la Thora et des Mitsvots - il n'existe pas d'autre justification!

Le Rav continue et demande : si c'est tellement simple alors pourquoi y a-t-il tant de gens qui ne partagent pas cet axiome évident? Il répond à partir de notre Paracha : c'est que dans toute cette création il existe un énorme Backchiche! En fait, pour arriver à la résolution exacte d'un problème, il faut enlever les intérêts que l'homme a de part et d'autre de



QUEL RAPPORT ENTRE LE BACKCHICHE ET LA EMOUNA (FOI)?

la balance. Tant que l'homme n'arrive pas à se défaire des intérêts préliminaires, alors automatiquement son esprit ne sera pas libre de trancher le problème en toute sincérité!

La Guémara Ketouvo(105:) donne l'exemple de Rabi Ychmaël qui devait juger son métayer sur une certaine affaire. Cependant, le jour du jugement, il est venu voir son maître qui était aussi son juge, avec une corbeille de fruits: en fait, le paiement de la semaine de location du champ.

Seulement son habitude était de le payer toutes les veilles de Chabath et là, son métayer a avancé le paiement au jeudi, jour du jugement. Rabi Ychmaël lui dira alors qu'il est impropre à le juger, car d'avoir avancé le paiement hebdomadaire est assimilé à un Cho'had/pot de vin!

De là le Rav Wasserman dit que si pour un tout petit peu de pot de vin un grand Sage s'est rendu impropre à juger une affaire, alors que dira-t-on pour nos questions fondamentales?

Un homme qui n'a pas été éduqué dans la pratique de la Thora et des Mitsvots aura beaucoup de mal à accepter l'idée que son attitude est erronée. On est trop bien installé dans la routine avec ses mauvaises habitudes qui font tinter à l'oreille ...! Maurice, enfin tu ne vas quand même pas aller au cours du Lundi soir, le Rabin va te dire de ne pas aller au Ciné le samedi ou il te dira de changer de portable etc'... Donc de cette Mitsva du Cho'had il sort un principe imparable: c'est que l'homme n'appliquera sa jugeote que lorsqu'il aura préalablement 'lavé' sa tête de beaucoup de préjugés et autres intérêts! Et ce principe universel s'exerce dans de nombreux domaines de la vie : il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se rendre compte de l'étendue du travail à accomplir!

Rav David Gold ☎00 972.390.943.12



Le 'Hizouk de la Semaine

Renforcement en cette période propice

Nous sommes entrés dans le mois de Eloul. Chaque jour nous préparant à la Teshouva. Nous devons avoir la conviction que c'est le mois propice au repentir.

En revanche, nous devons aussi prendre conscience qu'il est impossible de faire Teshouva sans se débarrasser de la cause principale de notre manque de foi : l'ingratitude ! Il est impossible d'obtenir le moindre pardon d'Hakadosh Baroukh Hou sans reconnaître tout le bien qu'IL nous procure.

Revenons sur la cause de tous les péchés : la non reconnaissance du bien que Hashem nous prodigue ! La tristesse, la déprime, le désespoir, la plainte, et tous leurs dérivés proviennent de cela ! Car si l'homme se rendait compte avec quelle générosité le Créateur se comporte envers lui, pas une seule fois il serait triste ! Tous les mauvais traits de caractères proviennent de ce manque !

Le Shalom Bayit. Si on pouvait distinguer tout le bien que notre époux (se) nous donne, on ne se laisserait pas de la/le remercier ! Au lieu de cela, comment nous comportons-nous ? Nous nous plaignons et nous mettons en colère pour un oui ou pour un non !

L'éducation des enfants. Bien éduquer son enfant c'est lui apprendre à être reconnaissant. S'il est capable de reconnaître le bien dont il bénéficie et dire « merci » avec sincérité, il réussira dans sa vie.

En effet, Hashem est Bon, et tout ce qu'Il fait est pour le bien. Celui qui veut prendre ce chemin de vérité, verra que le mal n'existe pas dans le monde. Tout ce qui arrive dans la vie est uniquement pour attirer notre attention sur ce qu'Hashem attend de nous. Comment reconnaître l'abondance de bien qu'IL nous gratifie ? En prenant une feuille pour y inscrire tous les bienfaits qu'IL nous procure ; et ce, afin de ne pas oublier ! Pour devenir reconnaissant envers son Créateur, il faut, au



DIS MERCI!

préalable, manifester de la gratitude envers les autres : son père et envers sa mère qui nous ont élevé, qui n'ont pas dormi des nuits entières pour nous faire grandir dans les meilleures conditions ! Est-il possible de leur reprocher quoique que soit ? Celui qui oserait serait un ingrat ! Il faut être reconnaissant envers les autres ! Envers son mari ou son épouse ! Que chacun inscrive tout le bien que lui donne son époux (se), et verra qu'il n'y aura pas assez de place !

Rabbi Nathan nous enseigne que tant que les enfants d'Israël n'ont pas réparés cette ingratitude, il est impossible d'entamer tout autre travail sur soi.

En prenant le chemin de la reconnaissance et en louant Hashem avec vérité, chacun sera capable de raconter les miracles dont il a bénéficié.

En le remerciant, pour tout : celui qui n'a pas d'enfants ? Qu'il remercie Hashem ! Celui qui n'est toujours pas marié ? Qu'il remercie Hashem !

C'est le chemin de Vérité ! Chacun verra que toutes ses épreuves seront annulées ! A l'inverse, celui qui sait voir tout le Bien que le Créateur lui envoie, il Le remercie sans fin ! En effet, savez-vous quelle est la cause de votre tristesse ? Quelle est la chose qui vous manque ? Ne pas dire assez merci ! Rabbi Na'hman nous

enseigne « Quand l'humilité ira grandissante dans le monde, le Mashia'h se dévoilera ! ».

Chacun pense que tout lui revient, que le monde entier lui est redevable. Donc, quand tout ne va pas comme il le désire, l'individu n'est pas satisfait, et a des réclamations à faire valoir !

Il n'y a pas plus grande marque d'orgueil ! Donc, nous devons faire une introspection et prendre de bonnes décisions afin de parvenir à la véritable Teshouva : se débarrasser de ce sentiment d'ingratitude et commencer à remercier a Hashem avant Rosh Hashana !

Rav Shalom Aroush



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

C'est comme à l'école, au moment de la dictée, chaque faute d'orthographe fait descendre la note, le plus important est la relecture de notre copie, afin de nous assurer que l'on a appliqué toutes les règles de grammaire, avant de la remettre à l'instituteur.

Dans un second temps, après nous être jugés nous-mêmes, nous **devons être des officiers pour appliquer les lois**. Que cela signifie-t-il ?

Afin de mieux comprendre, prenons l'exemple suivant : A la suite d'un **nombre important de contamination du covid-19 ou autre variant**, le ministère de la santé a décidé de promulguer une loi contre ce fléau, afin de **réduire et de faire cesser le nombre de victime**, le port du masque obligatoire dans tous les lieux publics.

Une fois la loi votée, une campagne de prévention est diffusée au travers des différents médias pour en avertir la population. Deux semaines passent, après un premier bilan, les chiffres n'ont pas bougé, et les citoyens continuent à se balader sans masque.

Cette fois-ci, le ministre décide donc de sanctionner : celui qui transgressera la loi sera pénalisé d'une forte amende. Une nouvelle campagne est lancée, annonçant évidemment les sanctions qui seront administrées à celui qui enfreindra la loi.

Un deuxième bilan est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Un **deuxième bilan** est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Encore une fois c'est donc la **Yirat Chamayim qui va nous aider, nous dissuader de fauter**. Si nous sommes vraiment conscients du risque que l'on encourt en n'appliquant pas les lois de Hachem, les sanctions que nous pourrions subir, dans ce monde-ci ou dans le Monde Futur, nous ne pourrions qu'être empreints de peur et notre conduite ne pourra que s'améliorer. La Teshouva passe donc inévitablement par le développe-

L'ÉLÉMENT ESSENTIEL (suite)

ment de notre crainte de Hachem, qui nous permettra d'être juges et officiers de nos actes propres.

Revenons à présent à notre verset, qui nous explique **comment ne pas faiblir et optimiser la Yirat chamayim que l'on a acquise** : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Quelles sont ces portes ? Le Chla' nous explique que ces portes sont au nombre de sept : deux yeux, deux oreilles, deux narines, une bouche. Ce sont **par ces portes que peut venir la faute**, et c'est donc à ces endroits stratégiques qu'intervient la Téchouva, nous invitant à protéger nos « entrées-sorties ». Préserver notre vue de mauvaises images, fermer nos oreilles et notre bouche au Lachone hara'...

Agir comme un officier pour nous-mêmes et établir des barrières comme trier nos lieux de sorties, nos amis... Nous rapprocher de Hakadosh Baroukh Hou en augmentant nos discussions avec Lui par la prière, nos rencontres avec la Chékina par la fréquentation des lieux d'étude, etc...

Tels des officiers, comme dit Rachi, **nous devons être capables d'employer tous les moyens**. Même si les restrictions que nous nous imposons sont pénibles, ce que susurre notre Yetser Hara', nous devons être forts, et **agir comme si une gigantesque campagne publicitaire nous remémorait sans cesse les dangers de la faute**, nous rappelant ce que nous avons à « perdre » et surtout à gagner en surmontant les épreuves.

Cette Téchouva doit être progressive mais constante, le but est d'avancer et non de tomber. Lorsque l'on reste trop longtemps immobile sur une échelle, on chute. Alors gravissons marche par marche, tout doucement mais sans nous arrêter.

Rav Mordékhai Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhaï Bismuth

Roch Hachana approche, ce jour du jugement où les Livres de la vie et de la mort sont ouverts.

Chacun sera jugé pour l'année entière à venir, en fonction de l'année passée qui a pu être entachée de nos fautes et de nos rébellions envers Hakadoch Baroukh Hou.

Que faire pour aborder ce jour si important ? Comment mériter un bon jugement ?

Essayons de répondre à travers l'histoire suivante :

David reçoit un coup de téléphone de son banquier lui annonçant que son découvert a atteint le seuil maximal. Neuf chèques lui ont déjà été refusés ; au dixième, ce sera l'interdit de chèquiers. Pour terminer, il ajoute que s'il ne réglait pas ce découvert dans la semaine qui suit, il mettrait en marche la procédure.

Consterné et désespéré par ce qu'il vient d'entendre, David se demande que faire. Même s'il travaillait jour et nuit pendant une semaine, cela ne suffirait pas pour combler son découvert. David est pris de panique, et commence à regretter tous ses achats faits impulsivement et sans réflexion. Il regrette, pleure et avoue sa culpabilité en expliquant tout cela à son banquier. Mais ce dernier reste impassible ; cela ne le touche absolument pas.

Heureusement pour nous, notre compte en banque de Mitsvot n'est pas administré par un tel banquier !

En effet, en cette fin d'année, notre compte bancaire « Mitsva » peut

LES SELI'HOT

être provisionné ou à découvert. Notre banquier, Hakadoch Baroukh Hou, sera prêt à nous écouter, à entendre nos pleurs, nos regrets et nos explications, mais aussi et surtout, nos engagements pour l'année à venir.

Tel est le pouvoir des séli'hot, qui constituent un rendez-vous quotidien avec le « Directeur » de la « banque de l'âme ».

Chaque jour, depuis le mois d'Eloul jusqu'à la veille de Yom kippour, nous avons l'opportunité de nous entretenir avec le Grand Patron.

Regrettons, pleurons et avouons, pour espérer voir notre « débit » s'effacer. Pourquoi pas même voir notre compte réapprovisionné si nous revenons vers Hachem par amour ?

En effet, la Guémara (Yoma 86b) nous enseigne que par le mérite de la Téchouva MiYira (repentir par crainte), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en fautes involontaires (Chegagot). Par contre, si l'homme se repent par amour (Téchouva MéAhava), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en Mitsvot.

Aussi, en cette période de séli'hot, levons-nous tôt, réveillons-nous et implorons D.ieu de nous offrir la possibilité de faire une Téchouva MéAhava, afin de multiplier nos mérites.



Ani lédodi védodi Séli'hot

Téléchargez les Séli'hot en intégralité



- .Les Séli'hot traduites en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .214 pages



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

FATIGUÉ... COMMENT FAIRE?

Si on ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, peut-on les dire au court de la journée ?

Une personne qui ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, pourra les réciter avant la prière du matin ou encore avant la prière de Min'ha.

Il sera bon dans ce cas que l'officiant se revête d'un Talith comme nos sages l'ont enseigné (Roch Hachana 17b) qu' Hachem s'est revêtu de Son Talith comme un officiant et appris à Moché l'ordre de la prière (c'est-à-dire les treize attributs de miséricorde) que les Bnei Israël devront réciter après avoir fauté pour qu'Hachem les pardonne. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.6)

Suis-je obligé de faire les Séli'hot si cela engendre que je sois fatigué pendant mes heures d'études ou de travail ?

Un étudiant en Torah, un enseignant ou encore un salarié ne sont pas obligés de se rendre au Séli'hot le matin très tôt ou le soir très tard si cela engendre qu'ils seront fatigués pendant leurs heures d'étude ou de travail. Cependant ils s'efforceront de s'y rendre quelquefois pendant le mois de Eloul et pendant les dix jours de pénitence ou si cela est possible de les réciter avant leur prière du matin ou avant celle de Min'ha.

('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.8-10)



Y a-t-il une Ségoula particulière au mois de Elloul ?

Le Rav Avraham 'Hamoule Zatsal (érudit en Torah qui a vécu à l'époque du Ben Ich 'Haï) rapporte qu'il est bon de réciter chaque jour du mois de Elloul et jusqu'à Sim'ha Torah (non inclus) le Téhilim 27 « Lédaïd Hachem Ori Véichi » qui est une Ségoula pour annuler tout mauvais décret

L'homme qui récite ce Téhilim de Roch 'Hodéç Elloul jusqu'à Sim'ha

Torah aura tous ses mauvais décrets annulés et il ne manquera de rien pendant toute l'année à venir. (Rav Yaron Achkénazi)

Peut-on écouter un enregistrement de Séli'hot avant 'Hatsot ?

Bien qu'il est interdit de réciter les Séli'hot avant 'Hatsot cela n'empêche pas d'écouter un disque où il est enregistré les chants des Séli'hot de Roch Hachana et Yom Kippour afin d'apprendre les airs. ('Hazon 'Ovadi'a Yamim Noraim p.20)

Rav Avraham Bismuth



NE PERDONS PAS ESPOIR, LA DÉLIVRANCE EST PROCHE !

« **Ne t'écarte pas de la doctrine qu'ils t'enseignent ni à droite ni à gauche.** » (17, 11)

Dans la Guémara, il est précisé que la droite a une importance, du fait que la Torah fut donnée par la droite de D.ieu, tandis que la gauche a une importance du fait que le noeud des téfilin se fait sur le bras gauche. « Celui qui a la crainte du Ciel est quitte des deux, puisqu'il enfle d'abord sa chaussure droite, puis la gauche, mais qu'il noue d'abord cette dernière (comme dit, l'importance de la gauche est liée à la notion de noeud).

Pourquoi prêter tant d'attention à un tel détail ? pourrait se dire l'homme. Après tout, que ce soit la gauche ou la droite, il s'agit de mes membres. Quel rapport y a-t-il entre la manière d'enfiler et de nouer, et la crainte du Ciel ? Le

Yisma'h Moché répond en soulignant que le verset nous enjoint de ne pas nous écarter des instructions des sages, même pour ce qui est à nos yeux la droite et la gauche ; même pour ce qui concerne les membres de notre corps, il ne faut pas s'écarter des

paroles des Sages, car tous nos organes sont l'exemple de réalités existant dans les sphères supérieures, et doivent suivre ce modèle supérieur.

« **Sois entier avec Hachem ton D.** » (18,13)

Selon Rachi : « Suis-Le avec intégrité en Lui faisant confiance, et ne cherche pas à connaître l'avenir. Au contraire, tout ce qui t'arrivera, accepte-le avec simplicité. Tu seras alors avec Lui, considéré comme Sa lot.

Selon le Ohr Ha'Haim hakadoch : Si ta foi en D. est totale, toutes les prédictions des devins et des prophètes te sembleront insignifiantes, car D. annulera tous les mauvais présages qui te menacent, comme Il l'a fait pour Avraham et Sarah : la nature les avait condamnés à ne jamais avoir d'enfants, mais D. a renversé le message des étoiles (Lé'h Lé'ha 15,5). Israël n'a donc besoin d'aucune divination, il doit seulement s'en remettre entièrement à D.

Le Rav Aharon Kotler (Michnat Rabbi Aharon) dit que la Mitsva d'être « entier avec Hachem » consiste à éviter toutes formes de contradiction internes. Il nous incombe d'être entiers avec nous-mêmes, selon notre véritable niveau, et ne pas laisser les contradictions nous envahir. Ce verset vient faire allusion au fait que même quand tu es seul et que personne n'est avec toi si ce n'est : Hachem ton D. », même alors, sois entier, intègre.

Il ne faut pas être pieux que devant les hommes et se laisser tomber dans la faute quand on est seul. Car même si personne ne te voit, Hachem scrute les actions de chaque personne et voit toutes tes actions (et tes pensées). Cela est mentionné en allusion dans le verset : « Sois entier » même quand tu ne te retrouves que « avec Hachem ton D. », et en présence de personne d'autre.

« **Car c'est l'Eternel, votre D., qui marche avec vous, afin de combattre pour vous** » (Devarim 20-4).

Il y a environ deux cent soixante ans, Rabbi 'Hayim Aboulafia zatsal, le pionnier du renouveau de la vie juive à Tibériade, fut le **président de la communauté** florissante qui mérita la protection du cheikh Dahir el Amar, lequel avait renforcé ses murailles à merveille.

Les fortifications ne convenaient pas au calife de Damas, qui craignait la création d'un noyau de résistance à son pouvoir dans cette région se trouvant sous son contrôle.

Ainsi, il monta à Tibériade avec sa grande armée, afin de mener une conquête contre Tibériade et détruire ses fortifications.

Les juifs de Damas euèrent urgemment à leur Rav respecté un avertissement afin qu'il s'échappe de Tibériade avant l'attaque en compagnie de sa communauté et de leurs biens, et qu'ils se rendent à Safed où la protection leur était assurée. **Mais le Rav refusa de désertir sa ville.** Le siège de Tibériade commença et les canons se mirent à tirer jour et nuit sans interruption. Les miracles de D. furent nombreux, les boulets de canon ne détruisirent aucune maison, il n'y eut aucune victime, alors que leur puissance destructrice était immense. **La majorité des boulets de canon tombèrent dans le lac de Tibériade**, une minorité touchèrent le sol et furent engloutis dans la terre ou bien ils explosèrent dans l'air. Pendant les tirs, **Rav 'Hayim Aboulafia tenait un bâton dans sa main portant des noms saints de D. et dirigeait les boulets de canon suivant son désir** : ceux-ci tombaient dans le lac de Tibériade. Après un siège interminable, éreintant et vain qui se termina en échec cuisant, le calife perdit tout espoir et leva le siège. Les assiégés sortirent triomphants des combats contre l'armée de Damas, ils récitèrent le Hallel et Nichmat kol 'hay.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. L'échec poursuivit le calife, et il fut la risée de tous. **Comment la puissante armée de Damas fut-elle vaincue par une petite ville isolée assiégée ?** Le calife se devait de rétablir sa réputation et il jura d'attaquer Tibériade et de ne rentrer chez lui qu'après l'avoir entière-

ment détruite. **Une fois de plus**, le Rav reçut une lettre d'avertissement qui l'encourageait à fuir et à trouver refuge ailleurs, mais **le Rav refusa de nouveau.** Au mois de Av, le calife de Damas partit avec sa puissante armée, et il ordonna à ses troupes placées à Acre de se joindre à lui avec tout leur équipement militaire. Il fit évacuer tous les villages aux alentours de Tibériade, il construisit des radeaux afin d'établir un siège de la ville du côté de la mer. Cette fois-ci, **le siège était prévu pour une durée indéterminée, jusqu'à la défaite de Tibériade.**

Dans la nuit de Chabbat, après le repas, tous les membres de la communauté se rassemblèrent dans la maison du Rav.

L'ambiance était très tendue. Le fils du Rav était assis à la table et préparait la lecture de la haftara de la semaine, il chanta alors le verset suivant : « **Je suis**

notre unique consolateur... » Le Rav entendit et déclara : « Vous avez entendu, ne vous découragez pas ! **C'est la parole de D. qui vous répond.** C'est D. notre unique consolateur, nous ne devons pas avoir peur des êtres mortels ! ». C'était le Chabbat qui tombait le 4 Eloul. Le dimanche 5 Eloul, le calife tomba malade. Le lundi, son état de santé empira, et le mardi 7 Eloul, il mourut. Le siège fut levé. Le peuple se réjouit grandement de cette seconde victoire miraculeuse sur Damas et le Rav loua D. pour ses miracles. Ils lurent le Hallel comme la première fois, et ils marquèrent ce jour du 7 Eloul pour les générations suivantes comme jour de souvenir accompagné d'un festin pour remercier le Créateur de les avoir sauvés de la mort.

Nous avons la promesse que nous bénéficierons de ces miracles de nos jours comme dans le passé, si nous agissons suivant cette même parole de D. que le prophète nous a transmise : « Je suis votre unique consolateur... ». Rabbi Yits'hak de Berditchev zatsal dans son oeuvre kédouchat Lévy (Likoutim), nous explique le verset de la manière suivante : le Créateur est vivant et veut nous accorder des bienfaits illimités, et cela est notre véritable consolation ! (Extrait de l'ouvrage Mayane Hachavoua)

Rav Moché Benichou

LES 13 ATTRIBUTS DE MISÉRICORDIE

La Guémara Roch Hachana 17b, nous enseigne ce qui suit : Rabbi Yo'hanane dit : « ...Hachem s'enveloppa d'une Toit tel un officiant, et révéla à Moché la structure qu'ils fassent devant

Les 13 attributs expliqués et commentés mot à mot



Télécharger



OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA